



## Préambule

Tous nos programmes s'inscrivent dans le cadre de la résolution européenne A4-0075/97 traitant des médecines non-conventionnelles – *dites complémentaires* – votée par le Parlement Européen le 29 mai 1997.

Nos programmes sont agréés par la Fédération Internationale de Réflexologie et des Techniques naturelles de bien-être dont l'objectif est notamment de fédérer les professionnels du bien-être, formés par nos centres de formation et exerçant une activité professionnelle de soins à caractère complémentaire à la médecine conventionnelle du pays où ils exercent, s'interdisant toute démarche à caractère « alternatif » à la médecine conventionnelle du pays où ils exercent.

Les techniques enseignées sont axées sur des pratiques manuelles ancestrales destinées à procurer détente, confort et bien-être et ne peuvent en aucune façon être assimilées à un soin d'approche esthétique. D'autre part, elles ne peuvent en aucun cas se substituer à une prescription ou un traitement médical. Le praticien exerçant son activité n'étant pas habilité à établir un diagnostic médical, il doit, en cas de pathologie avérée ou en cas de doute sur le bénéfice du soin, inviter son patient à consulter préalablement son médecin traitant pour valider l'opportunité de la réalisation du soin de bien-être envisagé.

Le non-respect de ces principes de base est susceptible d'être sanctionné par la Loi du pays où le soin est exercé et serait susceptible de dégager la responsabilité de l'assureur en cas de mise en application de la responsabilité civile professionnelle du praticien concerné mais également de le priver des avantages de l'assurance protection juridique professionnelle dans la mesure où celui-ci en aurait souscrit une telle police.

Tous nos formations, l'ensemble des documents et supports, de quelque nature qui soit, remis au stagiaire par le centre de formation, sont protégés par le droit à la propriété intellectuelle. L'accord de convention porte exclusivement sur un droit d'usage et d'emploi dans le cadre strictement familial ou dans celui d'une activité professionnelle au seul exercice du soin, dans le respect de la réglementation du pays où celui-ci est exercé. Le droit d'enseigner, par quelque moyen qui soit, est un droit réservé devant être l'objet d'un accord préalable écrit entre les parties. Tout contrevenant à ces règles s'exposerait immédiatement à des poursuites pénales et civiles dont le montant minimum des indemnités réclamées ne saurait être inférieur à un minimum de dix fois le prix de la formation incriminée dès lors que la violation est dûment constatée.

## PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION ANATOMIE & PHYSIOLOGIE DU CORPS HUMAIN

### INTITULE DE LA FORMATION / FORMACODE

Découverte & apprentissage des connaissances minimales en anatomie et physiologie du corps humain à l'usage des praticiens bien-être n'exerçant pas une activité de santé dans le cadre de la médecine conventionnelle.

Formacode ® : 434 25

### OBJECTIFS

Acquisition des connaissances de base en anatomie et physiologie du corps humain afin de mieux appréhender les techniques et les protocoles mis en place dans le cadre d'un soin découlant des médecines complémentaires à la médecine conventionnelle.

## **PRE-REQUIS**

Stagiaire âgé au moins de 18 ans possédant avant l'entrée en formation d'un niveau Baccalauréat ou un niveau de connaissance suffisant ou une expérience professionnelle en accord avec la formation proposée. Un questionnaire d'admission et un entretien individuel sont exigés avant l'admission au sein de l'école portant notamment sur les motivations et les objectifs de l'étudiant.

## **PUBLIC CONCERNE**

Cette formation est ouverte plus particulièrement aux personnels des instituts et établissements offrant à la clientèle des prestations d'hydrothérapie, de thermalie et/ou d'esthétique. Elle concerne également les personnes physiques qui désirent revaloriser leur profession ou étendre une activité sur le confort et le bien-être (centres hospitaliers, cliniques médicales, professionnels de santé qu'il s'agisse de médecines conventionnelles ou non-conventionnelles).

## **CADRE JURIDIQUE**

Le centre de formation Action Reflexo Formation Sarl est détenteur d'un numéro d'enregistrement auprès de la Préfecture de Région Aquitaine, sous le n° 72 33 07391 22.

A ce titre, les conventions de formation professionnelle sont conclues en application du Livre IX du Code du travail entre l'Entreprise Demandeur & le Centre de Formation.

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

Supports pédagogiques & planches anatomiques sur papier.

Enseignement théorique et exercices pratiques en alternance (principe du donneur/receveur).

Fiches techniques et assistance post formation par accès protégé sur site internet

## **DEROULEMENT DU PLAN DE FORMATION**

**La formation a une durée de base de 63 heures.**

Elle est organisée sur 9 jours à raison de 07 heures par jour - *de 09 heures à 12 heures & de 13 heures à 17 heures* -

Les 9 jours sont réalisés en temps discontinu sur 3 niveaux de 3 jours

Un travail personnel entre chaque niveau est nécessaire

## **LIEUX DES FORMATIONS**

Région Aquitaine : Action Reflexo Formation 79, rue Thiers à Libourne 33500

Région Ile de France : Campanile Paris Ouest, Avenue Roger Salengro à CHAVILLE 92370

## DETAILS DU PLAN DE FORMATION DEMI-JOURNÉE PAR DEMI-JOURNÉE – Formation Anatomie & Physiologie

### JOURNÉE 01/09

de 09 heures 00 à 12 heures 00

Présentation du centre de formation, du formateur et du plan de formation  
Environnement de la formation vis-à-vis des métiers du bien-être dans le cadre des médecines non conventionnelles.  
Apprentissage des plans et axes de référence en anatomie et physiologie du corps humain.

de 13 heures 00 à 17 heures 00

Poursuite de l'apprentissage des plans et axes de référence en anatomie et physiologie du corps humain.

Exercices pratiques en relation dans l'apprentissage du jour.

Questions/réponses entre les élèves et le formateur

### JOURNÉE 02/09

de 09 heures 00 à 12 heures 00

Révision des acquis du jour 1  
Apprendre à se repérer selon l'orientation.  
Apprentissage des différents os du squelette.

de 13 heures 00 à 17 heures 00

Poursuite de l'apprentissage des différents os du corps humain.  
Exercices pratiques en relation dans l'apprentissage du jour.  
Questions/réponses entre les élèves et le formateur

### JOURNÉE 03/09

de 09 heures 00 à 12 heures 00

Révision de la journée précédente  
Apprentissage des différents muscles, localisation et fonction

de 13 heures 00 à 17 heures 00

Découverte des pathologies liées au système ostéo articulaire et musculaire.  
Exercices pratiques et validation des acquis du premier niveau

### JOURNÉE 04/09

de 09 heures 00 à 12 heures 00

Révision rapide des acquis du niveau 1  
Apprentissage du système respiratoire

de 13 heures 00 à 17 heures 00

Apprentissage du système digestif  
Exercices pratiques et palpatoires sur le système digestif  
Questions/réponses entre les élèves et le formateur

### JOURNÉE 05/09

de 09 heures 00 à 12 heures 00

Révision des apprentissages de la veille  
Apprentissage des appareils circulatoires et urinaires.

de 13 heures 00 à 17 heures 00

Poursuite de la connaissance des appareils urinaires  
Exercices pratiques et palpatoires  
Questions/réponses entre les élèves et le formateur

### JOURNÉE 06/09

de 09 heures 00 à 12 heures 00

Révision des apprentissages de la veille  
Apprentissage des appareils lymphatiques

de 13 heures 00 à 17 heures 00

Apprentissage des appareils immunitaires  
Questions/réponses entre les élèves et le formateur  
Validation des acquis du second niveau

### JOURNÉE 07/09

de 09 heures 00 à 12 heures 00

Validation rapide des acquis des niveaux 1 & 2  
Apprentissage du fonctionnement de l'appareil génital

de 13 heures 00 à 17 heures 00

Apprentissage du fonctionnement du système nerveux  
Questions/réponses entre les élèves et le formateur

### JOURNÉE 08/09

de 09 heures 00 à 12 heures 00

Révision des apprentissages de la veille  
Apprentissage du fonctionnement du système endocrinien

de 13 heures 00 à 17 heures 00

Poursuite du système endocrinien  
Questions/réponses entre les élèves et le formateur

### JOURNÉE 09/09

de 09 heures 00 à 12 heures 00

Révision des apprentissages de la veille  
Synthèse des apprentissages de la formation

de 13 heures 00 à 17 heures 00

Application des apprentissages sur le stress, les troubles digestifs et la prise de poids.  
Questions/réponses entre les élèves et le formateur  
Examen de fin de stage et correction verbale par le formateur.

Document comprenant au total 3 pages impression papier

- certifié sincère et exact - Extrait du site <http://www.action-reflexo.com> -

Eric Gimbert, co-gérant de l'école Action Reflexo Formation  
mise à jour le 25 Juin 2012